



TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Votés au Conseil municipal du 7 avril 2022

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC-DROITS DE PLACE	
Structure modulaire provisoire à vocation commerciale	
par m2 et par mois	9,00 €
Manèges-cavaranes-camions vente de passage	
installation	36,60 €
jour de présence	9,15 €
Gros manèges de type : auto-scooter-chenilles-rangers	
installation	54,60 €
jour de présence	12,60 €
Chapiteau < 300m2	
installation	71,55 €
jour de présence	36,60 €
Chapiteau > 300m2	
installation	180,90 €
jour de présence	73,15 €
Marchand ambulant (hors marché alimentaire hebdomadaire)	
installation	18,20 €
jour de présence	9,15 €
Marché occasionnel à thème	
jour de présence	10,00 €
Terrasses, chalets, distribution à vocation commerciale	
Période estivale (mai à septembre) / par m ² et par mois	4,00 €
Période hivernale (octobre à avril) / par m ² et par mois	2,00 €
Bennes, nacelles, engins mobiles et camions de déménagement	
Par journée d'occupation et par élément	10,00 €
Echafaudages	
Par journée d'occupation et par élément	5,00 €